

PARCOURS MIGRATOIRES ET DÉFIS DE RÉINSERTION DES ÉMIGRÉS IRRÉGULIERS DE RETOUR EN CÔTE D'IVOIRE

DIARRA Krikou

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody (Côte d'Ivoire)

Institut d'Ethno-Sociologie

kridiarra@ymail.com

BROU Noël Pacôme

Assistant

Enseignant-Chercheur

École Normale supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

Section Sociologie

brounavidad2020@gmail.com

Abstract

The sustainable socio-professional reintegration of returning migrants in the countries of departure is a major challenge in the search for a solution to the persistence of irregular emigration. Since 2018, UN Migration has developed a socioeconomic integration project for return migrants funded by the European Union as part of the European Union Trust Fund Joint Initiative which aimed to support more than a thousand of migrants. This article shows how an initiative, which aims to produce migrant entrepreneurs, is struggling to sustain itself by creating the conditions for the successful socio-professional reintegration of migrants returning to Côte d'Ivoire.

Key words: Migrations, Return, Irregular, Socio-Professional Reintegration, Côte d'Ivoire

Résumé

La réinsertion socioprofessionnelle durable des migrants de retour dans les pays de départ est un défi majeur dans la quête de solution face à la persistance de l'émigration irrégulière. Depuis 2018, l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) a élaboré un projet d'intégration socioéconomique des migrants de retour, financé par l'Union Européenne dans le cadre de l'Initiative conjointe du Fonds fiduciaires de l'Union Européenne qui visait l'accompagnement de plus d'un millier de migrants. Cet article montre comment une initiative qui vise à produire des migrants entrepreneurs peine à se pérenniser par la création de conditions d'une réinsertion socioprofessionnelle réussie des migrants de retour en Côte d'Ivoire.

Mots-clés : Migrations, Retour, Irréguliers, Réinsertion Socioprofessionnelle, Côte d'Ivoire

Introduction

Un des éléments déterminants dans le projet de retour définitif, partiel ou temporaire des migrants intègre les conditions de réalisation de soi dans leurs pays d'origine. Le retour dans le pays d'origine pour se réinstaller est donc une étape cruciale et importante dans la carrière du migrant international en ce sens qu'il est étroitement lié à une réinsertion économique réussie et productive (B. Ndione et J. Lombard, 2004).

Dans la plupart des études sur les migrants africains de retour, l'accent est mis sur les migrants réguliers qui projettent de s'installer et se réinsérer dans le tissu socioéconomique du pays d'origine (M.L. Flahaux, 2012) ou ceux qui se sont construits une carrière internationale stable dont la potentialité entrepreneuriale a été forgée par leurs expériences migratoires (K. Dokou, P. Philippart et K. Karbouai, 2018), qui font l'objet d'attention. En d'autres mots, les recherches en vogue sur la question interrogent pour la plupart le processus de réinsertion des émigrants réguliers qui se sont construits économiquement dans leurs pays d'installations et qui retournent dans leurs pays d'origine en vue de se réinsérer dans le tissu socioéconomique. Or, à côté de cette frange de migrants, il existe une autre catégorie de migrants internationaux en l'occurrence les émigrés clandestins de retour dans le pays de départ dont la réinsertion économique reste préoccupante. La quasi-totalité des migrants irréguliers y retournent souvent dans des conditions d'extrême précarité sociale et économique. Pour cette catégorie, retourner dans son pays de départ a souvent été un choix difficile à opérer. Dans la plupart des cas¹, le retour a été sous contrainte. La réinsertion économique dans le pays de départ de cette catégorie de migrants se présente comme un défi à relever après l'échec du projet migratoire, à la fois pour eux et pour les différentes catégories d'acteurs non étatiques, impliquées dans leurs projets d'insertions socioéconomiques. La réinsertion sociale et économique des migrants irréguliers de retour dans leurs pays de départ en général et en Côte d'Ivoire en particulier reste globalement peu documentée. Pourtant, la migration irrégulière et ses implications sociologiques ne sont pas un phénomène nouveau (C. Ba et A. N'diaye, 2008).

Socialement construits dans le discours public comme une « catégorie vulnérable » (OIM, 2018), en raison de leurs parcours migratoires empreints de pires formes de violence et de précarité socioéconomique, les migrants irréguliers rapatriés des espaces sociaux de transit² se voient proposer, pour leur retour dans le pays de départ et par l'entremise de l'OIM, un package d'assistance à la réinsertion dans le tissu économique dans le cadre du projet d'aide et d'intégration initié par l'OIM³, à travers les fonds fiduciaires d'urgence. Dans le cas ivoirien, ces projets d'insertion comprennent une formation d'une durée de six mois dans l'entrepreneuriat assortie d'un projet d'insertion socioéconomique à caractère collectif dans divers domaines d'activités : l'élevage, la mise en place de pépinières agricoles (palmier à huile par exemple) et les métiers du Bâtiment et Travaux Publics (BTP). Ces domaines d'activités sélectionnés d'avance par les bailleurs sont proposés aux futurs bénéficiaires, en l'occurrence les migrants irréguliers de retour, qui y adhèrent soit volontairement, soit contre leur gré. Mais, très peu d'entre eux demeurent actifs dans ces projets ou s'en sortent véritablement sur le plan professionnel.

¹ L'une des difficultés majeures dans les études des migrations internationales, reste la rareté des statistiques (B. Ndione, J. Lombard, 2004). Des observations au Mali (C. Daum, 2002 ; C. Quimina, 2002 ; B. Ndione, et J. Lombard, 2004), au Congo (M.L. Flahaux, 2012), ou même en Côte d'Ivoire (OIM, 2018) font état de ce que la plupart des migrants irréguliers retournent dans leurs pays d'origines que sous le coup de la contrainte, quelle qu'en soit la forme. En effet, le retour des migrants irréguliers ne se fait pas de gaieté d'autant plus que l'objectif visé est de « réussir » son projet migratoire (s'insérer professionnellement, être régularisé). Revenir, pour la majorité de ces migrants, se fait sous le coup des expulsions et/ou volontairement du fait de leur précarité de vie dans l'espace social d'accueil.

² Notons que la plupart des enquêtés n'ont pas pu atteindre leurs destinations finales. Bloqués dans des espaces de transits (pour diverses raisons), le retour a semblé être une décision rationnelle du fait de leurs conditions sociales de vie.

³ L'OIM en Côte d'Ivoire a aidé plus de 1 800 personnes à rentrer volontairement. La plupart ont été accueillies et aidées dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants, financée par l'Union européenne et mise en œuvre par l'OIM (OIM, 2018). Par ailleurs, « plus de 1 400 Ivoiriens de retour volontaire en Côte d'Ivoire en 2017 ont été accueillis et assistés par l'OIM dans le cadre de l'Initiative conjointe Fonds fiduciaires de l'Union Européenne – OIM pour la Protection et la Réintégration des Migrants, financée par l'Union Européenne. Il s'agit de renforcer les mécanismes de protection, d'accueil et de réintégration socio-économique des Ivoiriens de retour » (OIM, 2017 :3).

Dans un établissement de formation spécialisée dans la formation entrepreneuriale, situé à Azaguié, une première promotion de cinquante (50) migrants s'est vu proposer des projets de formation et d'insertion économique et professionnelle⁴. Sur quinze (15) migrants ayant opté pour l'élevage⁵, seuls deux (2) sont restés actifs dans ce projet. Dans le domaine agricole, sur quinze (15) migrants ayant opté pour cette filière, trois (3) ont abandonné la formation et douze (12) ont pu l'achever. Au moment de l'enquête, neuf (9) ont fait le choix de repartir à l'aventure après l'allègement des mesures restrictives liées à la crise sanitaire de la COVID-19, entraînant la destruction de l'activité. En définitive, la dizaine de migrants interrogés lors des entretiens présente une situation socioprofessionnelle peu reluisante⁶ trois ans après la mise en œuvre des projets de réintégration. Entre démotivation et abandon, leurs situations semblent de plus en plus précaires après leurs passages dans cet établissement de formation dont l'objectif était de leur garantir des formations adéquates afin de faciliter leur réintégration socioprofessionnelle. Or, le constat est tout autre. Ces migrants se retrouvent dans des situations aussi précaires que celles qu'ils avaient bien avant leurs entrées dans lesdits établissements de formation.

Dès lors, comment expliquer l'échec affiché du processus de réinsertion professionnelle des migrants en situation irrégulière de retour, à travers ces projets d'insertions jugés porteurs et fiancés par les bailleurs ? Répondre à cette interrogation suggère le traitement des questions suivantes : quels sont les motifs de départ et de retour de ces ex-migrants en situation irrégulière ? Quel est le lien entre les logiques idéologiques qui sous-tendent ces projets et les aspirations et besoins de ces ex-migrants en situation irrégulière de retour ?

Il est probable que l'échec du processus de réinsertion socioprofessionnelle de ces ex-migrants irréguliers soit lié à l'inadéquation entre les logiques idéologiques soutenant lesdits projets et les aspirations individuelles et besoins immédiats de ces ex-migrants irréguliers.

Le présent article a pour objectif de fournir une explication à l'échec constaté de la réinsertion professionnelle des ex-migrants irréguliers de retour à travers ces projets d'insertions proposés par l'OIM Côte d'Ivoire. De façon spécifique, il s'agit d'examiner les motifs de départ de la Côte d'Ivoire de ces ex-émigrés, leurs parcours migratoires et les motifs de leurs retours dans l'espace social d'origine mais aussi et surtout d'analyser le lien entre les logiques idéologiques qui sous-tendent ces projets et les aspirations et besoins de ces ex-migrants irréguliers. Le cadre de référence théorique s'appuie sur l'approche théorique du « Push-Pull » développée par R. King (2000). Cette approche met en évidence les facteurs de types attractifs « pull factors » qui conduisent le migrant à rentrer dans son pays d'origine en raison de « motivations positives spécifiques » R. King (2000), mais aussi et surtout les facteurs de type répulsifs « push factors » issus des espaces sociaux d'installation qui correspondent pour la plupart des cas aux difficultés liées à leurs intégrations.

1. Méthodologie de la recherche

L'étude s'est inscrite essentiellement dans une démarche qualitative. A ce titre, la technique de repérage utilisée pour recruter les participants est la technique de boule de neige. En effet, cette technique s'est imposée car ces migrants étaient difficilement retrouvables. En raison de leurs dispersions dans toutes les communes de la capitale économique ivoirienne, les contacter individuellement pour négocier un entretien n'a été possible que par cette technique de boule de neige après un premier contact pris avec un migrant sorti de l'établissement de formation spécialisé en entrepreneuriat. Partant de ce migrant, la chaîne de contact a été progressivement établie nous permettant d'interroger neuf (9) ex-migrantes et sept (7) ex-migrants dont l'âge varie entre 25 ans (pour le plus jeune) et 49 ans (pour le plus âgé). Avant

⁴ Il convient de rappeler que dans le cadre de ce projet, plusieurs structures de formation issues du public et du privé ont été associées pour la mise en œuvre de ce projet.

⁵ Le projet d'assistance à l'insertion de la tranche de migrants irréguliers a touché 50 personnes réparties en trois groupes dont deux groupes de 15 membres pour l'élevage et la mise en place de pépinière de palmiers, et de cacaoyers et un groupe de 20 membres pour les métiers du BTP

⁶ Travail à temps partiel, revenu très instable, difficultés à faire face aux besoins quotidiens et couvrir les charges fixes du ménage, etc.

leurs migrations, ils étaient sans emploi pour certains et pour la majorité dans des activités du secteur informel (petit commerce de proximité, coiffure, électricien, chauffeur, etc.). Le récit de vie a été choisi et mis en œuvre comme technique d'investigation. En effet, les différents thèmes relatifs à l'expérience migratoire des participants, aux motifs de leurs départs de la Côte d'Ivoire, à la mise en œuvre du projet migratoire, au retour dans l'espace social d'origine et enfin au processus d'insertion ont été traités au cours des entretiens.

En ce qui concerne le traitement des données, une retranscription mot à mot a été faite de l'ensemble des entretiens réalisés. Puis, s'en est suivie l'analyse des données, d'abord par immersion dans les données (relecture des verbatims) pour repérer des éléments inattendus. Ensuite des codes thématiques préliminaires ont été appliqués à toutes les transcriptions. Les propos des participants sont classés selon les thématiques de la grille d'entretien. À la suite de cette première étape de classement, une analyse plus fine des entretiens a été faite en fonction des objectifs et de l'hypothèse de l'étude.

2. Résultats et analyses

Sur la base de la démarche méthodologique ci-dessus décrite, nous présentons les résultats et les analyses des données.

2.1. Parcours migratoires des émigrants irréguliers ivoiriens

L'analyse des parcours migratoires des enquêtés s'articule autour de trois aspects, à savoir les motifs de départ de la Côte d'Ivoire, leurs parcours migratoires et les motifs de retour dans le pays d'origine.

2.1.1. Les motifs de départ de la Côte d'Ivoire

Décider de partir s'établir ailleurs repose sur de solides arguments subjectifs avancés par les migrants mettant en évidence une insatisfaction socioprofessionnelle dans le pays de départ. Elle se présente comme le premier motif qui transparait dans le corpus :

Bon, actuellement... j'ai fait des études, j'ai eu mon BAC, après ça je suis sorti parce que je me suis dit qu'au pays ici il n'y avait rien sincèrement dit. Parce que presque tous les secteurs sont fermés, faut connaître quelqu'un pour entrer quelque part. C'est ça on nous dit à chaque fois et c'est ça aussi qui la réalité voilà. (A. K. 30 ans, Ex-migrant).

...en tout cas on ne m'a pas dit quelque chose mais, c'est moi-même quand je suis assis et puis quand je regarde en Afrique un jeune pour s'en sortir ce n'est pas facile, voilà. Donc c'est ça qui m'a motivé de sortir. (T. M. 31 ans, Ex-migrant).

À l'analyse, les motifs sont de type économique et/ou professionnel. La situation du marché du travail local offre moins d'opportunités d'insertions aux jeunes sur place. Dans le fond, le manque d'opportunités d'insertions professionnelles dans un emploi dans le secteur public ou privé forge chez les migrants, les perceptions d'une rigidité de la structure du marché local d'emploi où l'intégration professionnelle suggère une mobilisation d'un « important » capital social.

Si le secteur public ou privé n'est pas en mesure de proposer un emploi sécurisant aux demandeurs, les réformes entreprises⁷ par les pouvoirs publics ivoiriens devraient créer des possibilités entrepreneuriales qui nourrissent les initiatives individuelles. Cela est d'autant plus paradoxale que les données macroéconomiques actuelles mettent en évidence une économie ivoirienne florissante et dynamique avec un fort potentiel entrepreneurial dans divers secteurs d'activités économiques depuis la fin de la crise sociopolitique en 2011.

Au-delà du discours relatif à l'insatisfaction socioprofessionnelle qui légitime les départs, les arguments avancés par ces ex-migrants irréguliers suggèrent l'analyse de la trajectoire professionnelle pour comprendre les motifs de départ. En effet, en se référant au profil professionnel de ces migrants irréguliers, il ressort qu'ils ont en commun une insuffisance de formation professionnelle réelle à la base, susceptible de leur garantir une intégration professionnelle formelle sur le marché local du travail ou par

⁷ Le gouvernement ivoirien a initié, depuis 2011, des réformes à travers la promotion de l'emploi des jeunes, la révision du code d'investissement en 2012 qui met l'accent sur le développement de l'investissement privé national, notamment les petites et moyennes entreprises.

l'entrepreneuriat. La quasi-totalité des migrants interrogés (15 sur 16 enquêtés) n'ont aucune qualification professionnelle véritable en dehors des formations improvisées « sur le tas » dans certains domaines d'activités. Ils se sont investis à l'exercice de diverses activités génératrices de revenus ou divers métiers dans le secteur informel ne garantissant pas la sécurité de l'emploi encore moins une protection sociale. Ils étaient commerçants (vendeurs informels) ou accumulateurs de petits métiers. Seuls trois ex-migrants irréguliers ont une formation professionnelle en peinture automobile, en électricité automobile et seule une ex-migrante titulaire d'un BTS gestion commerciale, travaillant dans le domaine agronomique, était en quête de financement pour lancer un business individuel.

J'ai décidé d'aller à l'aventure juste pour avoir des financements et revenir financer l'activité que j'avais mis en place. Mais on est allé voir les coopératives, on a vu les banques, les grandes sœurs, les grands frères et les grandes sociétés, ceux qui pouvaient nous financer. Malheureusement, on n'a pas eu parce qu'on était seulement qu'une bande de filles donc c'était un peu difficile pour nous. (M. M. niveau supérieur, ex-migrante actuellement monitrice OIM).

Les conditions d'accès aux crédits sont problématiques pour la majorité des jeunes qui ne présente pas de garantis nécessaires aux yeux des grands établissements financiers et des micros finances qu'ils sollicitent. En outre, la faiblesse du dispositif étatique d'accompagnement professionnel des jeunes et l'affaiblissement des liens de solidarité intrafamiliale favorisé par le développement de l'individualisme moderne et le manque de perspective professionnelle sont sources d'inquiétude face à la construction d'une véritable carrière professionnelle dans les pays de départ de ces ex-migrants irréguliers.

Un autre motif de départ fortement entretenu dans l'univers symbolique et imaginaire des enquêtés est ce rêve de franchir les frontières de l'Occident, source de réussite sociale. Dans cette perspective, les migrants irréguliers ayant réussi à atteindre cet objectif joue un rôle d'influence à travers la diffusion d'information sur les conditions favorables d'intégration dans l'espace social d'accueil, occultant volontairement souvent l'aspect sombre de leur clandestinité en pays d'accueil. Quelques morceaux de témoignages positifs reçus sur la vie d'un immigré installé en Occident suffisent à produire un effet d'influence considérable sur les migrants potentiels et aiguïser leur désir irrésistible d'émigrer. On retrouve dans certains entretiens ce genre de propos :

Nos amis qui se sont déplacés s'en sortent un peu mieux pendant que nous on est là, il n'y a pas trop d'évolution. Ça nous motive pour aller voir ce qui se passe ailleurs pour voir si dans l'avenir on peut mieux s'occuper de nos familles. Moi, c'est ce qui m'a motivé pour le départ. (B. V. 49 ans, Ex-migrant).

On va dire ce qu'on veut, la France est mieux que la Côte d'Ivoire. Ceux qui sont là-bas disent que c'est dure mais ils sont toujours là-bas. Moi, j'attends une bonne opportunité pour aller en Angleterre (...) ici c'est difficile, il n'y a rien même. Au moins là-bas on peut se soigner même quand on n'a pas papier... (T. H. A.31 ans, Ex-migrant).

Pour A.K, une migrante rapatriée de la Lybie, « en Italie, si tu arrives...tu peux tresser et puis avoir facilement 60.000 F CFA sur une tête alors qu'ici ce n'est pas possible. Imagine si je fais trois têtes chaque jour ? (...) » (A. K. 27 ans, Ex-migrant).

Très souvent ces morceaux de témoignages occultent la vérité sur la situation réelle, souvent inconfortable des migrants irréguliers ayant réussi à franchir les frontières occidentales dans le pays d'accueil. Malgré tout, certains enquêtés ont exprimé leur préférence pour la souffrance en Occident qu'un avenir incertain ou une situation professionnelle inconfortable dans le pays de départ.

Mon frère *bingué*⁸ est dure mais Abidjan n'est pas mieux...moi je préfère mille fois l'Europe à ici...j'attends un peu seulement, parce qu'actuellement je n'ai pas les moyens. Je ne peux pas rester ici, tous mes amis qui sont là-bas sont à l'aise moi je ne peux pas rester ici, ici c'est la galère, il n'y a rien ici. Moi je ne peux pas finir ici, c'est impossible. Je vais rentrer en Italie. (D.K. ex-migrante)

⁸ Bingué désigne dans l'argot ivoirien l'Europe.

Sur la base d'un tel état d'esprit, tout itinéraire devient bon à suivre pour entreprendre ce rêve migratoire, celui d'atteindre l'Europe.

2.1.2. Trajectoires migratoires des émigrants irréguliers

Du point de vue des trajectoires migratoires, l'expérience de la migration irrégulière est singulière. Il n'existe donc pas un itinéraire unique pour la migration irrégulière. La diversité des itinéraires identifiés dans le profil migratoire des migrants irréguliers se caractérise par le risque, l'incertitude et la clandestinité.

L'entame du projet migratoire ainsi que le choix de l'itinéraire dépend des conditions ou des ressources financières mobilisées pour le projet⁹, de la stratégie du déplacement et du réseau migratoire mobilisé par ce celui-ci. Bien qu'ayant des conditions financières différentes, la plupart des migrants irréguliers de retour ont entamé le voyage par voie terrestre. Seuls deux ont effectué leur déplacement par voie aérienne jusqu'au Maroc. Toutefois, les migrants enquêtés ont tous un point de départ commun : la capitale économique. Abidjan, en tant que capital économique, constitue l'une des plus importantes destinations d'accueil de ces migrants qui sont pour la plupart issus des villes provinciales. Une telle situation s'explique par le rôle central qu'occupe cette ville sur le territoire national du fait de son statut de capitale économique, offrant plus d'opportunités de travail et constitue la plus grande zone scolaire et universitaire de la Côte d'Ivoire. Cette étape permet aux migrants de se construire un capital social permettant d'amorcer le voyage d'autant plus qu'« Abidjan c'est le carrefour de l'Afrique de l'ouest (...) c'est à Abidjan qu'on peut avoir les vrais tuyaux, parce qu'on trouve tout ce qu'on veut à la capitale » nous confiait D.K, une ex migrante interrogée à Abobo¹⁰.

Ces enquêtés ont parcouru plusieurs étapes depuis leurs milieux de résidences habituelles jusque dans les pays maghrébins (Maroc, Lybie et Tunisie) où ils s'installent durablement en attendant de « meilleures » opportunités pour la traversée de la méditerranée qui reste fondamentalement le but de leur projet migratoire. Tout en contournant les dispositifs réglementaires des pays traversés et en réagencant leur itinéraire migratoire, devenant ainsi en cours de route, au moins le temps de leur voyage, « des transmigrants » (A.Tarrius, L. Missaoui et F. Qasha, 2013) à l'image de l'étranger dont évoquait G. Simmel (2019). Au départ, seuls dans leurs parcours migratoires, des liens se construisent entre compagnons « d'aventure » du fait de la convergence des objectifs, celui d'atteindre les côtes européennes. Les difficultés et les épreuves affrontées au cours de ces périodes permettent à ces migrants de créer des liens forts, empreints de solidarité et de fraternité. Une forme de parenté se construit entre eux et cela peut se lire dans les propos du type « en Lybie mes frères Sénégalais et Togolais m'ont toujours soutenu (...) » (A.K. ex-migrante) ; « (...) on a traversé des choses là-bas, mais on était en famille » (T.A. ex-migrant) ; « les gens avec qui tu voyages sont tes parents, ce sont eux qui peuvent te protéger (...) » (D.G. ex-migrante) ; « on est resté soudé avec les autres africains » (D.K. ex migrant).

En voulant « aller chercher leur vie » ailleurs malgré les politiques migratoires restrictives édictées par les pays de l'Union Européenne, puis par certains pays Africains (notamment les pays nord-africain), ils ont dû s'adapter à un mode de vie quasi semi-nomade pour échapper aux contrôles, voire aux répressions d'État. C'est par imitation et nécessité qu'ils se sont mués peu à peu, dans la mobilité et dans l'urgence, en transmigrant (A. Tarrius, L. Missaoui et F. Qasha, 2013). Ils ont suivi des itinéraires migratoires structurés et « balisés d'étapes » déjà établies par des migrants antérieurs. Puis ils ont imité leur savoir-circuler, voire leur mode de vie dans le champ migratoire (G. Simon, 2008).

2.1.3. Les motifs de retour en Côte d'Ivoire

Les motifs de retour de la plupart des migrants clandestins sont liés globalement à l'échec constaté du projet migratoire. Cet échec devant lequel ils sont quasiment impuissants est basé sur des facteurs tels que la non-maitrise des paramètres de l'itinéraire de la migration clandestine, l'absence d'information sur

⁹ Les montants injectés dans le projet migratoire de ces migrants varient entre 200.000 et 1.200.000 F CFA.

¹⁰ Un quartier Populaire d'Abidjan.

les conditions de la traversée de la méditerranée et des fausses informations¹¹ reçues de la part des agents intermédiaires. L'enquête a révélé l'existence de deux types de convois. Les convois simples ou classes économiques, constituent des départs avec un nombre plus élevés de migrants sans capitaine de bord, ce qui augmente le risque de naufrage. Cependant les départs dits VIP, beaucoup plus chers sont moins chargés et devraient théoriquement avoir un capitaine de bord sensé connaître le trajet. En tout cas c'est ce que semble « vendre » comme discours au candidat. Ce qui n'est pas toujours la réalité nous explique, D.A. un ex-migrant de retour du Maroc ayant tenté la traversée dans une embarcation VIP et qui a fini par être le capitaine de bord avec la boussole de son téléphone comme le seul instrument de navigation.

Ils mentent pour avoir votre argent... au Maroc, on m'a dit qu'il y avait un convoi VIP avec un capitaine a bord qui connaissait le trajet. Si tu paies 16.000 Dirham marocain ça c'est normal et puis 32.000 ça c'est VIP. Or, c'est faux moi j'ai payé pour VIP et quand on est monté dans le bateau, on nous a simplement dit de regarder l'aiguille du téléphone, ça doit rester toujours sur le Nord. Donc si ça tourne on redresse. Ils nous ont menti et on a payé cher, on allait mourir mais Dieu merci les gardes côtes nous ont retrouvés (A. D. commerçant, ex migrant, 42 ans).

A côté de ces réalités, il y a l'appréciation subjective du risque illustré par les propos tels ceux de ce migrant rescapé de naufrage d'une embarcation précaire :

[...] j'ai tenté deux fois mais c'était un peu catastrophique. On a failli tous mourir dans l'eau parce que je ne sais pas si on peut l'appeler ça capitaine mais celui qui conduisait ne maîtrisait pas. Il a failli nous renverser. Si ce n'était le sauvetage libyen, on serait tous morts dans l'eau au large de Tripoli. Donc ça m'a un peu découragé. C'est ainsi que j'ai décidé de rentrer d'abord en Côte d'Ivoire. (B. V. 49 ans, sans emploi, 3 enfants).

Le choc psychologique vécu par la plupart d'entre eux à la suite des drames survécus sur leurs parcours migratoires, a été un argument de poids dans le choix du retour volontaire d'une grande partie de ces migrants de retour. En effet, certains migrants ont assisté à la mort de leurs compagnons en mer pendant que d'autres recevaient des témoignages quotidiens relatifs au nombre de décès dans la méditerranée. Ces faits ont exercé un effet psychologique négatif sur certains migrants, les emmenant à remettre en cause sur-le-champ la poursuite du projet migratoire. En outre, les conditions d'existence dans le pays de transit faites de stigmatisation, de détentions arbitraires dans les prisons de fortune, de tortures morales et physiques, de trafic humain, de précarité socioéconomique les ont conduits à faire du retour au pays d'origine la solution pour re-définir leurs projets de vie. Les extraits des propos de ces enquêtés suivant sont révélateurs de cette réalité qualifiée comme « des choses de l'aventure » :

[...] ici on ne peut pas tout expliquer, y a trop de chose dans l'aventure. Ce qui se passe sur la route reste sur la route, sinon ce n'est pas bon [...] je dormais sur le balcon de ma patronne même chez moi ici, on ne fait pas ça à un chien [...] je me levais à 5h du matin, je dormais la dernière. Souvent les enfants de la dame me tapaient, je vais dire quoi ? je n'avais pas de situation, et puis son mari me faisait faire des choses quand sa femme n'était pas là [...] il dit chaque fois si je refuse, il va me laisser. Je veux expliquer à sa femme mais elle ne va pas me croire et ça va me créer beaucoup de problème, parce qu'ils sont même chose, ils sont racistes et ils nous prennent comme des animaux [...] les arabes ne sont pas bien [...] sa femme m'a déjà frappé jusqu'à casser mon bras [...] mais où je pouvais aller ? (A. D. 31 ans, ex migrante).

Humm, mon frère l'aventure c'est un autre monde. Si on t'explique ce qu'on a traversé ici ça fait pleurer [...] je dormais dans la rue souvent sous la pluie, j'étais obligé de mendier pour manger, c'est là j'ai rencontré un jeune ivoirien comme moi qui dit il va m'héberger quelques jours mais il va coucher avec moi. J'avais faim, j'ai accepté. Dans ça j'ai fait 3 semaines [...] Un jour il a remmené un de ses amis pour coucher avec moi et puis il va me donner 100 Dirham, j'ai refusé. Il m'a dit de partir si je ne veux pas, je suis retourné dans la rue encore ce n'était pas facile. (T. F. Ex-migrante, 28 ans).

¹¹ Les intermédiaires ou ceux que les migrants désignent comme les démarcheurs véhiculent des informations erronées pour « appâter » leurs cibles (clients dans leurs jargons). Par moment, ils sont abandonnés au cours des trajets.

Les violences contre ces migrantes sont parfois faites par leurs « compagnons d'aventure » mais aussi par leurs employés¹² qui ne manquent pas de brandir la menace d'un « licenciement » ou d'une dénonciation auprès des autorités des pays d'accueil. La crainte de se retrouver sans domicile et livrer à la rue, amène ces migrantes à garder le silence et à subir des formes d'extrêmes violences avec pour espoir que leurs souffrances soient récompensées par cette réussite migratoire matérialisée par la traversée de la méditerranée vers les côtes espagnoles. Or avec le temps d'attente, les pressions psychologiques et les difficultés ont amené certains migrants à re-définir leurs projets migratoires, mais dans le sens d'un retour vers le pays d'origine pour la plupart des enquêtés, dans le cadre de retour organisés par l'État de Côte d'Ivoire et des organisations non-étatiques dont l'OIM.

2.2. Une réinsertion socioprofessionnelle incertaine : Entre inadéquation des logiques idéologiques des projets et les aspirations des migrants de retour

2.2.1. Des logiques idéologiques des projets d'insertion de l'OIM ...

Selon l'OIM (2017), la recherche d'opportunités figure en priorité parmi les motifs d'émigration. Les risques liés à ce phénomène ont motivé le développement d'une stratégie qui contribuerait à étouffer les velléités d'engagement de ces candidats dans cette aventure migratoire ambiguë. Pour l'OIM et ses partenaires, maintenir les jeunes passe tout naturellement par la création d'opportunités d'insertion professionnelle dans les pays de départ à travers l'accompagnement et le financement de projet professionnel individualisé pour ces aventuriers. Dans l'optique d'encourager au retour volontaire des migrants dans leur pays de départ, ces derniers se voyaient proposer des projets financés qui découlaient de leur propre initiative. Le financement de ces projets individuels a été expérimenté avec les premiers migrants de retour sans produire les résultats escomptés c'est-à-dire contribuer à résoudre la situation de précarité professionnelle dans laquelle baignait la plupart des migrants de retour : « Au début c'est de l'argent qu'ils donnaient. Mais ils se sont rendu compte qu'à tous ceux qu'ils donnaient de l'argent sont repartis » (M. L. ex-migrante, moniteur OIM).

Cette approche de financement des projets s'est avérée très peu rentable dans la stratégie de rétention des candidats à l'émigration d'autant plus qu'elle n'a pas permis à annihiler le réengagement dans l'émigration clandestine de ces bénéficiaires. En effet, pour la plupart d'entre eux, les ressources mises à la disposition pour le financement de leur projet professionnel individuel constituaient des sources de financement d'un second projet migratoire. « On ne donnait pas l'argent liquide. Si tu veux ouvrir un magasin, on t'ouvre le magasin, on achète les machines si tu veux coudre. Mais on se rend compte que la personne vend le conteneur avec tout le contenu pour repartir » (A. D. Ex migrant, 33 ans).

Le changement de stratégie de financement des projets s'est présenté comme un des premiers éléments qui fonde l'inadéquation entre les logiques idéologiques des projets et l'aspiration des migrants irréguliers de retour. En effet, au regard des expériences passées, l'OIM a procédé à un changement de mode opératoire dans l'accompagnement professionnel des ex-migrants clandestins retournés : une mutation des projets individuels en projets collectifs ou communautaires.

Dès le retour en 2018 de la première vague de rapatriement volontaire groupé des migrants de retour tout comme la seconde qui a suivie, ces derniers ont été suscités à embrasser une carrière professionnelle dans l'entrepreneuriat à travers l'intégration de projets initiés et entièrement financés par l'OIM et ses partenaires. La mise en œuvre desdits projets a été confié à des structures spécialisées dans la formation professionnelle et l'encadrement entrepreneurial. Le parcours d'insertion professionnelle proposé par les projets OIM était connu d'avance par les migrants bénéficiaires d'autant plus qu'ils devraient choisir d'intégrer l'un des domaines de formation définis par les bailleurs. Ce plan d'insertion est précédé d'une formation professionnelle débouchant sur l'acquisition de compétence dans certains domaines suivis directement d'une insertion professionnelle dans l'activité économique.

¹² Dans des cas, les passeurs en font partie. Des échanges sexuels et/ou d'autres services sexuels conditionnent l'aide à la traversée. A défaut de moyen financier, certaines migrantes n'ont d'autre choix que de mobiliser leurs corps comme ressource pour la traversée. Cela peut durer plusieurs mois au bon vouloir du passeur en entendant de trouver une autre candidate qui serait assez vulnérable pour offrir ces mêmes services A. Pian (2010)

Les migrants bénéficiaires de projets intégralement financés ont été emmenés à suivre une formation qui se veut volontaire et sans contrepartie. Le mode opératoire consiste à donner une formation de base dans trois domaines de compétence pré-identifiés, complétés par des modules de formation dans le domaine juridique, civique et de comptabilité simplifiée. Ce contenu d'une formation de base, varié repose sur la capacité du migrant à termes, de développer des compétences à mettre en évidence à travers les Activités Génératrices de Revenus (AGR) à la fin de la formation, notamment en production végétale, production animale, entrepreneuriat en bâtiment et la conduite de gros engins de chantier.

À la base, tous les migrants contactés pour être insérés dans les projets communautaires proposés par l'OIM Côte d'Ivoire ont manifesté un intérêt d'y participer sans véritablement cerner les enjeux, les contours et implications idéologiques de ces opportunités. Dans l'imaginaire de ces migrants, l'assistance à l'insertion socioprofessionnelle par l'entrepreneuriat se ferait selon le modèle précédant consistant à financer les projets individuels. Ce modèle de financement basé sur l'initiative individuelle avait permis à certains d'entre eux de refinancer un second projet migratoire.

2.2.2 ... à une inadéquation avec les besoins et aspirations des émigrés de retour

Comme il a été souligné ci-dessus, l'option de financement des projets communautaires s'est accompagnée de la mise en place d'un mécanisme de financement de projets collectifs ou communautaires qui prive les migrants bénéficiaires d'un accès direct aux ressources financières du projet. Dans le principe, le projet communautaire initié par l'OIM Côte d'Ivoire s'oppose au projet individuel. Les projets communautaires mobilisent tout un groupe dans la mesure où il suggère la constitution d'un corps d'entrepreneurs autour d'une activité économique. Une telle approche offre l'avantage aux bailleurs de susciter l'intérêt individuel des migrants pour le projet en réunissant plusieurs compétences d'une part et favorise l'engagement de soi pour une réussite socioprofessionnelle commune d'autre part.

La somme des efforts individuels pour l'aboutissement de ces projets communautaires était en quelque sorte le fil idéologique implicite qui guidait la promotion de ce modèle d'insertion socioéconomique des ex-migrants irréguliers de retour. Cette nouvelle orientation politique de l'accompagnement professionnel de ces ex-migrants est la conséquence des enseignements tirés des précédents modèles d'insertion socioprofessionnelle initiée par OIM Côte d'Ivoire. Il s'agit de rompre tout contact des migrants avec le capital de base investi dans les projets. Dans le contexte des migrants enquêtés, l'implémentation du projet communautaire a lieu au sein du centre d'hébergement du projet, notamment pour ceux ayant porté leur choix sur l'élevage et de la production végétale. Les ex-migrants ont l'avantage de bénéficier d'un accompagnement de proximité par leurs formateurs dans l'activité choisie par les ex-migrants. Tous les intrants nécessaires à la mise en œuvre effective du projet leur ont été directement fournis dans l'optique de leur permettre de créer de la valeur.

Ce mode de financement (en nature) a été donc difficilement acceptable pour ces migrants qui avaient fortement exprimé le désir d'accéder à un financement direct à travers un projet individuel. En effet, la mise en œuvre de ce modèle d'insertion contrastait à la base avec les aspirations individuelles d'un point de vue professionnel de ces migrants. La majorité des migrants de retour avaient plutôt des projets individuels qu'ils ont été contraints de mettre en veilleuse au profit des projets communautaires dès que les possibilités d'un accès direct au financement individualisé était impossible.

Moi j'ai analysé, je me suis dit ça ce n'est pas un projet qui est bien adapté à notre situation. Mais quelqu'un qui n'a rien, tu vas le mettre dans un projet, il va attendre d'abord neuf mois avant que qu'il gagne l'argent, tu vois que ce n'est pas facile. [...] Nous, on a besoin de ce qui va nous donner à manger rapidement, pas un projet à long terme. Cela fait que beaucoup se sont découragés ils ont laissé, c'est quelques-uns qui sont restés là. (B. V. Ex-migrant, 49 ans, 3 enfants).

Cela dit, loin d'être une véritable opportunité d'insertion professionnelle, les projets de l'OIM Côte d'Ivoire étaient perçus par un grand nombre d'ex-migrants comme un premier point de chute, une sorte de tremplin dans l'optique de mieux scruter d'autres possibilités de (re)-insertion dans le tissu socioéconomique. Les extraits d'entretien récurrents dans le corpus soutiennent une telle perception :

Où je pouvais partir c'est dans pépinière de palmier à huile là, en tout cas c'était contre mon gré je suis allé là-bas. (A. T. Ex migrant, 31 ans).

Il y a des gens qui ont abandonné parce que pour eux projet là, ça ne va pas marcher et puis quand on regarde aussi c'est vrai, projet là ce n'est pas facile malgré qu'on nous suive jusqu'à présent parce que ceux qui ont abandonnés, ils s'en sortent aujourd'hui. Moi-même je compte faire comme eux, ils ont ça aujourd'hui. (B.M. Ex migrant).

En outre, si ces migrants de retour sont catégorisés comme les groupes sociaux vulnérables, c'est non seulement dû aux différentes formes de violences et traumatismes vécus dans le contexte de la migration, mais également la précarité de leur condition de vie sociale et économique. En effet, tous ces migrants sont retournés démunies dans le pays de départ. La précarité de leur condition économique était un motif pour se détourner de leurs rôles familiaux dès lors qu'ils ont rejoint leur différente cellule familiale. Assurément, les responsabilités domestiques et familiales étaient le véritable défi quotidien de ces migrants si bien que l'appui financier perçu pendant l'implémentation de leurs projets de réinsertion a été globalement jugé insignifiant pour des personnes qui s'étaient plutôt habitués au contact régulier avec des sommes d'argent relativement importants.

Moi, j'ai vu que c'est une perte de temps. Tu vas aller faire combien de temps dans une formation de métier ? Je peux prendre ça pour travailler. On était à l'OIM à Azaguié là-bas, on nous donnait combien par semaine ? Trop 6500F ou 7000F CFA par semaine alors que moi tout de suite-là je peux avoir 10.000. Donc moi, j'ai laissé, je vais aller faire quoi là-bas ? (A. K. 37 ans, Ex-migrant).

Moi j'ai toujours dit que ce n'est un projet pour les démunies. Ah c'est genre de projet là, c'est ceux qui ont plusieurs sources de revenus mais quelqu'un qui n'a aucune source de revenu, tu le mets dans un projet comme ça de façon expérimentale, vraiment il y a de fortes chances que ça n'aboutit pas. (B.V. 49 ans, 3 enfants).

L'expression des besoins sociaux quotidiens ainsi que les aspirations professionnelles cadraient très peu avec les principes idéologiques de la mise en œuvre des projets initiés par l'OIM Côte d'Ivoire et ses partenaires.

3. Discussion et Conclusion

Revenons sur les acquis de cette recherche. D'abord, sur les motifs avancés pour s'engager dans la migration irrégulière, il y a l'insatisfaction professionnelle qui est due à une insuffisance réelle de formation et d'opportunités professionnelles perçues par la majorité des ex-migrants irréguliers. De plus, dans l'imaginaire collectif de ces ex-migrants, la réussite sociale et les opportunités professionnelles sont à portée de main dès lors qu'ils franchissent les frontières européennes. On note par ailleurs, une diversité des parcours migratoires clandestins que d'expériences migratoires.

Analysant les motifs de retour des migrants irréguliers enquêtés, il ressort qu'ils sont essentiels liés aux expériences négativement vécues à savoir la non-maîtrise des paramètres des parcours migratoires, le choc psychologique, les violences « gratuites » vécues par la plupart d'entre eux et le trafic humain qui sont survenues dans les parcours migratoires. Dans son article, R. King. (2000), évoquait la théorie du « push pull » pour objectiver les re-migrations des migrants vers leurs espaces sociaux d'origine. En effet, selon l'auteur les facteurs « pull » poussent les migrants à rentrer dans leurs pays d'origine du fait de certaine motivation « positive spécifique » tandis que les facteurs « push » sont à l'origine de leurs départs de l'espace social d'installation et/ou de transit aux vues des obstacles qui se présentent à eux dans leurs projets migratoires. L'auteur parvient donc à élaborer une sorte de taxinomie critique des causes du retour des migrants dans leurs espaces sociaux d'origine en distinguant les causes économiques, sociales, familiales ou liées au cycle de vie, politiques et morales. Ce point de vue corrobore notre cas d'étude. En effet, face aux difficultés observées sur les routes migratoires (enlèvements, séquestrations, etc.) mais aussi et surtout dans les espaces sociaux de transit – difficultés financières, intégration, racisme, pression psychologique, violence etc.) – ce que S. Ammassari et R. Black (2001) désignent comme des « problèmes d'ajustement », le retour vers le milieu d'origine devient l'alternative la plus réaliste pour la plupart d'entre eux.

Les projets communautaires initiés par les partenaires au développement ont laissé se dessiner une issue incertaine dans la tentative de création d'un corps de migrants entrepreneurs. Cela est dû à la stratégie de financement de ces projets mis en place par les promoteurs reposant sur les leçons tirées des expériences passées. Les bénéficiaires n'ont plus désormais accès directement aux ressources financières comme par le passé d'autant plus qu'ils les réinvestissaient dans une seconde tentative d'émigration clandestine. Les fonds nécessaires au démarrage du projet leur sont octroyés en nature sous forme d'infrastructures et de matériels. Ce mode de financement ne correspondait pas non seulement aux aspirations mais aussi aux besoins de la grande majorité des migrants bénéficiaires. La plupart d'entre eux exprimaient des besoins existentiels qui correspondaient à leurs responsabilités sociales. Le mode de financement de ces projets d'insertion ne pouvait garantir la prise en charge des besoins immédiats des ex-migrants, sans un plan d'accompagnement financier conséquent et sur une durée raisonnable de la part des bailleurs.

Cet article permet de réinterroger la pertinence des approches privilégiées dans l'accompagnement des migrants de retour, ici la catégorie de migrants irréguliers. Il analyse les dispositifs objectifs d'insertion économique mis en place par les acteurs non étatiques – OIM en l'occurrence – reposant sur une stratégie idéologique mal perçue par les ex-migrants. Comme le relève M.L. Flahaux. (2012) dans une contribution sur l'effet des appuis institutionnels pour la réinsertion des ex-migrants de retour au Sénégal et en RD Congo et les regards subjectifs des migrants sur l'issue de ces projets, les migrants accordent très peu d'intérêts à ces dispositifs. Cette auteure souligne les effets mitigés des résultats de ces dispositifs institutionnels sur les bénéficiaires. Le point de vue de cette auteure est la principale conclusion de cet article. Les expériences antérieures en matière d'accompagnement ont justifié certainement un changement de stratégie dans le plan d'aide à l'insertion de ces migrants de retour. Privilégiée une stratégie basée sur la fourniture en nature des ressources de mise en route du projet par les acteurs non étatiques n'est pas non plus bénéfique à la réinsertion économique. C'est dans cette optique que L. D'Onofrio, (2004) cité par M.L. Flahaux, (2012) indexe les ONG pour leur manque de rigueur lorsqu'elles s'attachent à mesurer le succès du retour sur la base d'éléments tangibles à savoir l'achat du matériel nécessaire à l'activité. Parvenir à une réinsertion socioéconomique des migrants irréguliers de retour suggère de tenir compte de leurs dispositions subjectives en les adaptant aux dispositifs objectifs mis en place pour leur réinsertion.

Bibliographie

BA Cheik Oumar, et NDIAYE Alfred Iniss, « L'émigration clandestine sénégalaise », *REVUE Asylon (s)*, N°3, mars 2008, Migrations et Sénégal., url de référence : <http://www.reseau-terra.eu/article717.html> Consulté le 08 Janvier 2021.

BLACK Richard et AMMASSARI Savina, 2001, « Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development », IOM Migration Research Series, n° 6, 59 p https://www.academia.edu/21295724/Harnessing_the_Potential_of_Migration_and_Return_to_Promote_Development_Applying_Concepts_to_West_Africa. Consulté le 17 Mars 2022

DAUM Christophe, 2002, « Aides au retour volontaire et réinsertion au Mali : un bilan critique » in *Hommes et migrations*. Pp 40-48.

DAUM Christophe, 2007, « Migration, retour, non-retour et changement social dans le pays d'origine ». In, Petit V. (ed.) *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Nogent-sur-Marne, 2007, CEPED, 157-169

D'ONOFRIO Lisa, 2004, *Welcome Home? Minority Return in South-eastern Republika Srpska*. University of Sussex, Brighton

DOKOU Kokou Akrikpan *et al.*, 2018 « L'expérience migratoire est-elle une source de potentialités pour l'entrepreneur ? Le cas marocain » in *Revue Internationale PME*, Editions Management et Société (EMS), 2018, 31 (2), pp.89-126. [10.7202/1049963ar](https://doi.org/10.7202/1049963ar). hal-02998522 Consulté le 21 Juin 2022.

FLAHAUX Marie Laurence, 2012, *L'effet des appuis institutionnels après le retour sur la réinsertion des migrants au Sénégal et en RD Congo*, Conférence de l'AIDELF sur la démographie et les politiques sociales (Ouagadougou, du 12/11/2012 au 16/11/2012). <http://hdl.handle.net/2078/127107> . Consulté le 21 Juin 2022.

FLAHAUX, Marie-Laurence *et al.*, 2017, « Les migrations de retour en Afrique », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2017/1 | 2017, mis en ligne le 25 juin 2017, URL : <http://journals.openedition.org/eps/7081> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eps.7081> Consulté le 13 juillet 2021.

NDIONE Babacar et LOMBARD Jérôme, 2004, « Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes) », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 20 - n°1 | 2004, mis en ligne le 25 septembre 2008, URL : <http://journals.openedition.org/remi/316>; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.316> Consulté le 21 décembre 2020.

ORGANISATION INTERNATIONALE DES MIGRATIONS, 2017, Rapport de profilage des migrants ivoiriens, OIM, [En ligne] : <https://www.oim.int/> Consulté le 01 Mai 2022.

PIAN Anaïk, 2010, « La migration empêchée et la survie économique : services et échanges sexuels des Sénégalaises au Maroc ». L'Harmattan, *Cahier du Genre* 2010/2 n° 49 pages 183 à 202

QUIMINAL Catherine, 2002, « Retours contraints, retours construits des émigrés maliens », *Hommes et Migrations*, p. 1236, pp. 35-43. DOI: [10.3406/homig.2002.3804](https://doi.org/10.3406/homig.2002.3804). Consulté le 13 juillet 2021.

RUSSELL King, 1986, « Return migration and regional economic development: an overview », in *Return migration and regional economic problems*, dir. par Russel King, London: Croom Helm, p. 1-37.

SIMMEL Georges, 2019, *L'étranger*, éditions Payot et Rivages, Paris.

SIMON Gildas, 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*. Armand Colin, Paris.

TARRIUS Alain, MISSAOUI Lamia, QACHA Fatima, 2013, *Transmigrants et nouveaux étrangers : hospitalités croisées entre jeunes des quartiers enclavés et nouveaux migrants internationaux*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 200 p.